

NOTE D'INFORMATION SUR LES HONORAIRES ET FRAIS**1. Tarif de 90€/heure pour les prestations**

Consultations, étude du dossier, recherches, préparation de plaidoiries, rédaction d'actes de procédure, rédaction de conclusions, rédaction de courriers, audiences, temps de déplacement vers les juridictions et temps d'attente devant celles-ci, téléphone, ...

Coefficient de majoration en fonction de la difficulté extrême ou de l'urgence : + 50%.

2. Frais spécifiques

Ouverture du dossier	50,00 €
Dactylographie	10,00 €/p
Déplacement (carburant)	0,50 €/km
Photocopies	0,50 €/p
Timbres, Fax, Mail et Recommandés	Tarif postal

3. Frais non spécifiques – 15% des honoraires

Ces frais visent les autres frais que ceux tarifés spécifiquement et couvrent, par exemple : les frais de secrétariat, les fournitures de bureau, les frais d'énergie, ...

4. Frais de procédure

Sur base des frais de greffe, des factures d'un huissier de justice, des reçus DPA (système d'envoi sécurisé vers les juridictions), ...

5. Provision à l'ouverture du dossier : 500€ HTVA, soit 605€ TVAC

La somme de 605€ est à payer sur le compte **BE63 6300 5104 6008** avec en communication vos nom et prénom et la référence de votre dossier. Une facture vous sera délivrée après paiement. Ensuite, envoi de factures intermédiaires à payer dans les 15 jours. A défaut de paiement plus aucune prestation ne sera accomplie dans le dossier.

Pour accord,

Nom : Prénom :

Date : Signature :

SC AVODROIT

TVA : 0816.465.133

Rue du Pont de Lessines, 10
7911 Frasnes-Lez-Buissenal

Honoraires : BE35 3700 3491 5037

Tiers : BE46 6300 5472 5136

MOMMERENCY Julie

Rue du Parc, 39 - 6000 Charleroi

Adresse unique pour le courrier

BLIN Géraldine

Cabinet principal :

Bd John Fitzgerald Kennedy 49 - 7000 Mons

Cabinet secondaire & adresse pour le courrier :

Rue Pont de Lessines, 10 - 7911 Frasnes-lez-Buissenal

J'ai été informé(e) des possibilités d'intervention de l'avocat dans le cadre du pro deo.

La signature de cette note d'information implique que le client, s'il est dans les conditions du pro deo, renonce à celui-ci et marque son accord sur le paiement des honoraires et frais de l'avocat tel que précisé ci-dessus.

La signature de cette note d'information implique également que le client marque son accord sur les adaptations qui seraient apportées à ce tarif par la SC AVODROIT.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le tarif susmentionné est augmenté de la TVA au taux de 21 %.

Tout rappel de paiement de facture sera facturé 15,00 € + TVA.

En cas de litige concernant les honoraires et frais dus par le client, la Justice de Paix de Tournai, Mons ou Charleroi ou le Tribunal de 1^{ère} instance du Hainaut – Division de Tournai, Mons ou Charleroi sont seuls compétents.

Assurance professionnelle : SA Ethias – Rue des Croisiers, 24 – 4000 Liège

Pour accord,

Nom : Prénom :

Date : Signature :

Merci de privilégier la communication par écrit